

Garantie ROHDE+ROHDE de 5 ans

Chez ROHDE+ROHDE, nous nous engageons pour la qualité de nos caches (plaques frontales et cadres) des séries CAMBRIDGE, NOVA, MAXIM et YORK. C'est pourquoi nous offrons une garantie de 5 ans sur ces produits, à compter de la date d'achat. Cette garantie est en plus de vos droits légaux en tant que consommateur – elle ne les remplace ni ne les limite en aucune manière.

Ce qui est couvert ?

Notre garantie couvre les défauts de matériau et de fabrication qui surviennent même en cas d'utilisation correcte du produit.

Ce qui n'est pas couvert ?

La garantie ne s'applique pas aux cas suivants :

Rayures ou usure normale ;

Dommages causés par un montage incorrect ;

Dommages causés par des températures ou une humidité extrêmes (hors des conditions normales d'un environnement domestique) ;

Dommages causés par un nettoyage avec des produits autres que de l'eau ou un chiffon doux ;

Dommages causés par des influences extérieures telles que la chaleur, la traction, la pression, les chocs ou les déformations.

Comment faire valoir la garantie ?

Si vous constatez un défaut, veuillez nous en informer par écrit dans un délai d'un mois après sa découverte. Merci de fournir une preuve d'achat (facture ou ticket de caisse) afin que nous puissions traiter votre demande.

Ce que nous ferons

Nous choisirons la meilleure solution pour vous :

Réparer votre produit, ou

Le remplacer par un produit équivalent.

Si la réparation n'est pas possible et qu'aucun produit de remplacement n'est disponible, nous vous rembourserons le prix d'achat.

Zone de validité de la garantie

Cette garantie est valable uniquement pour les clients résidant dans l'Union européenne.

Fournisseur de la garantie :

ROHDE+ROHDE

Ursula Rohde

David-Gilly-Straße 1

14469 Potsdam

Allemagne

À savoir :

Vos droits légaux en tant que consommateur restent pleinement valables – cette garantie est un avantage supplémentaire, et non un remplacement.

Remarque concernant les composants électroniques

Nos caches sont combinés avec des composants électroniques de AVE S.p.A., qui offrent également une garantie fabricant de 5 ans. Vous trouverez les conditions de garantie d'AVE ici :

<https://www.ave.it/en/services-and-support/general-sales-conditions-for-export/>